

Le Whig de St. Landry.

VOL. I.]

OPELOUSAS, PAROISSE ST. LANDRY, LOUISIANE, JEUDI MATIN, 12 JUILLET 1845.

[N° 41.]

LE WHIG
EST PUBLIE TOUTES LES SEMAINES, PAR
JOSEPH ETTER.
Le Bureau est situé dans "Court street," en face de la
Maison de Cour.

CONDITIONS.
Abonnement.—Par an, payable d'avance, \$3.00
De, payable avant l'expiration de 6 mois, 4.00
Pour six mois, payable d'avance, sans exception, 2.00
Avis.—Pour l'insertion d'un Carré de pas plus de dix
lignes, \$1. pour la première fois, 50 cents pour chaque
insertion subséquente. A moins qu'il n'en soit autrement
ordonné, les avis seront publiés en français et
en anglais, et passeront en conséquence. Une dé-
duction libérale sera faite pour les avis insérés pour
une longue période. Lorsque le temps de l'insertion
ne sera pas spécifié, elle sera continuée pendant deux
mois et paiera en conséquence; mais la publication
d'aucun avis, ou la continuation d'aucun abonnement
sera arrêtée, tant que le prix n'en aura point
été payé, et à moins que l'Éditeur n'en décide
autrement.

Le Whig de St. Landry.



OPELOUSAS, LA.
JEUDI MATIN, 12 JUILLET 1845.

ASSEMBLEE WHIG.

Les électeurs Whigs de la paroisse St. Landry, sont invités à se réunir aux Opelousas, Samedi 12 Juillet prochain, afin de nommer leur candidat à la législature et les officiers qui de la nouvelle constitution retent à leur choix, dans le cas où elle serait adoptée, par le vote libre du peuple. Ils auront aussi à élire des députés à la Convention de l'Etat qui doit s'assembler dans le but de choisir des hommes dignes de la confiance du peuple, pour la candidature aux places de Gouverneur et lieutenant Gouverneur. Il est à désirer que la Paroisse tout entière soit représentée dans cette assemblée; que les citoyens se réunissent dans leurs Wards respectifs et qu'ils envoient des délégués à la réunion générale qui aura lieu le 12 Juillet prochain afin de prendre toutes les mesures requises par le bien du pays. Tous les vrais whigs feront sans doute leur devoir et aucun arrondissement ne restera sans représentant.

Opelousas 12 Juin, 1845.

N.B. Une assemblée des Whigs des Opelousas et des environs sera tenue dans la Salle du Clay Club, samedi prochain 14 du présent mois pour choisir des délégués à la réunion générale de la Paroisse qui doit avoir lieu comme il est dit ci-dessus, le 12 du mois prochain.

Nous publions aujourd'hui un appel à notre parti, qui lui demande de se réunir dans chaque Ward, de s'organiser et d'élire des députés à la convention de la Paroisse. Il est temps de s'engager sérieusement à la prochaine lutte et de ne point rester désarmé en face d'un adversaire toujours vigilant, et prêt à profiter de toutes nos fautes. Le but de cet avis est d'assurer l'union et l'harmonie, dans nos actes à la convention de l'Etat. Nos adversaires sont sur le qui vive, s'arment et travaillent de tout bon; la majorité des papiers démocrates que nous avons lus, semblent donner la préférence au Gen. Walker comme candidat de leur parti. Il n'est point encore élu, il n'est point difficile de lui trouver un antagoniste qui le distancerait.

LA REVUE.

Samedi dernier a été un grand jour pour notre village. Toute notre armée était en campagne, les chasseurs à cheval se sont montrés un modèle de bonne tenue et leur nombre a dépassé notre attente; quant aux gardes des Opelousas, nous n'avons pu les apercevoir. La milice proprement dite, montrant des rangs serrés. Quel différence entre nos milices et celles du Nord! Ici chaque homme a un fusil, là bas il faut l'exercice avec une canne de bois ou un bâton; ici ce sont des soldats, là bas cela ressemble à une farce. Notre Milice est notre force! Ces revues et ces exercices, à des époques fixes, tendent à la rendre plus efficace, en nous montrant quelles sont nos ressources. Nous aimons à voir un esprit martial se propager dans notre section de pays, placée comme elle l'est, à l'un des avant-postes de l'Union. "Uncle Sam" peut dormir tranquille! Nous n'avons pas seulement des armes, nous avons des hommes, nous avons des coups qui sentent et ne reculeront point au jour du danger! Que "John Bull" et "Don Quichotte" nous essaient! Ils nous trouveront trop tôt pour eux! Officiers et Soldats tout le monde a fait son devoir.

Le 4 JUILLET. L'anniversaire de ce jour glorieux, qui a doté le monde d'une nation d'hommes libres, s'approche; laisserons nous passer inaperçus le jour le plus mémorable dans les annales du monde civilisé, le jour qui, pour toujours a fait fleurir l'arbre de la Liberté? Sans doute les citoyens de la paroisse St. Landry montreront qu'ils sont dignes d'en recueillir les fruits et ils ne permettront à aucun section du pays de se montrer plus enthousiaste, pour célébrer ce grand jour. Le Whig de St. Landry sonne l'appel!

Nous aurons promis à nos lecteurs toutes les particularités du procès de l'assassin de McGahy, cette semaine, la place nous manque, et nous sommes forcés de les renvoyer à notre prochain No. à moins que des nouvelles plus intéressantes ne viennent remplir nos colonnes.

JURY DE POLICE.—Ce corps s'est assemblé Lundi dernier, Mr. C. LAVEGNE a été élu président pour l'année. La place d'attorney pour la paroisse a été supprimée et il a été ordonné que tous les actes seraient publiés, au moins dans un journal. Le moyen de publicité vaut mieux que les affiches, quoique le peuple en pu payer un peu moins qu'il ne le fait pour cette publication. Nous approuvons, de tout cœur, cette mesure. Les réparations à faire à la maison de cour, ont été adjugées à Mr. Hays sur soumission de \$2000. Une motion a été faite pour que le jury remplace Mr. Descazat comme assesseur; cette motion a été sans résultat. Nous croyons que la nomination est laissée au juge de Paroisse.

Dans notre dernier numéro nous attirâmes l'attention du public à la visite du Dr. LYON à notre village, et l'importance d'un soin judicieux des dents pour leur conservation et leur beauté, et la santé générale. Nous avons depuis examiné quelques dents minérales incorruptibles du Dr. L.; On ne peut imaginer rien de plus parfait pour remplacer les dents dents naturelles. En vérité on ne doit pas trop regretter la perte de ses dents lorsque le naturel peut être si bien imité.

Le Dr. Lyon nous informe que la douleur qui accompagnait ordinairement la mise d'une dent artificielle est empêchée par une récente et importante découverte dans la chirurgie Dentaire. Comme le Docteur ne sera ici que pour quelque temps nous recommandons à ceux qui auront besoin de lui de venir le trouver de suite.

Les médecins de Bayou Sara viennent de former entre eux une société, sous la dénomination de société médicale de West Feliciana.

Floride.—Nous recevons par voie de Mobile quelques retours des élections de ce nouvel Etat. On dit élire, un gouverneur, un membre du Congrès et toute la législature locale. Dans les comtés d'Escambia et St. Rose, les whigs ont eu le dessus. Call, le candidat whig pour la place de gouverneur a reçu 139 voix à Escambia, et Moseley, le candidat lococofo 92. Deux districts dont on n'a pas encore les retours augmentent la majorité d'environ 20 voix. Dans St. Rose, Call a obtenu 137 voix et Moseley 29. Le vote pour le membre du Congrès est à peu près le même—Ces deux comtés ont élu un sénateur et trois représentants à l'Etat—tous whigs.

Ces retours, comme on voit, sont favorables—mais on ne peut en tirer aucune conséquence sur le résultat définitif jusqu'à ce qu'on ait reçu les retours de la Floride de l'Est—L'élection est fort importante en ce qu'elle décidera de l'élection des sénateurs des Etats-Unis et quelle fera par conséquent pencher la balance du pouvoir—L'Abécille du 2 Juin.

On connaît assez maintenant les retours des élections de la Floride; pour savoir que la lutte sera chaude à ce point qu'il serait difficile de prévoir quel parti l'emportera. Suivant une lettre reçue en ville et dont il nous a été donné communication, les comtés de St. Rose, Escambia, Walton et Jackson ont donné des majorités whig prononcées et élus des sénateurs et des représentants de la même opinion. Franklin, donne une majorité de 6 voix aux lococofo—Léon a élu deux sénateurs whigs et trois représentants, et tous whigs. Les retours comprennent la Floride de l'Ouest jusqu'à Tallahassee, et Call, le candidat whig pour gouverneur, était 621 voix en avant—la Floride de l'Est est lococofo, mais on pense qu'il sera impossible de neutraliser cette majorité.

Sous peu de jours nous saurons qui nous en tenir—L'Abécille du 3 Juin.

Texas. Le steamer McKim, capitaine Phillips arrivé hier de Galveston, rapporte des nouvelles jusqu'à 28 inclusivement. Rien d'important d'ailleurs. L'escadron des Etats-Unis avait quitté Galveston. La corvette St. Mary avait été expédiée à Vera Cruz par le commodore Stockton. Les autres bâtiments avaient descendu la côte du Golfe pour examiner divers atterages; tous seront de retour à Galveston sous dix jours. Le bal offert par les Galvestoniens aux officiers de la flotte était des plus brillants.

Le McKim était chargé de dépêches du commodore Stockton, pour le secrétaire de la marine, lesquelles dépêches ont été immédiatement acheminées pour Washington.

On assure que l'annexion devient de plus en plus populaire, et que le résultat des délibérations de la Convention convoquée par le Président n'est pas le moins du monde douteux. Suivant le Houston Star, le bruit courait que des troupes Mexicaines se concentraient sur San Luis de Potosi, afin de se porter prochainement sur le Rio Grande, dans la vue d'occuper toute la partie du pays à l'Ouest de la rivière Nueces. Il paraîtrait, d'après cela, que le Mexique ne voudrait pas en tout cas adopter d'autre limite que la rivière Nueces, et qu'il commence par se mettre en possession de tout le pays qui pourra être lié en litige.

Le Galveston News dit que les nouvelles du Mexique prouvent de plus en plus que le président Jones fait tous ses efforts pour empêcher l'acceptation des résolutions d'annexion. Il pense aussi que le langage de la proclamation appelant une Convention, induit à croire qu'il présentera à la considération de cette assemblée autre chose que le sujet de l'annexion.

Il paraît d'après le Houston Star, que les Indiens Lipans s'établissent d'une manière permanente aux environs de Bezar. Ils ont enched environ quarante acres de terre qu'ils ont cultivés et plantés—C'est la première fois qu'on voit les Lipans se livrer à l'agriculture.

La colonie allemande établie près de Seguin est, dit-on, fort prospère. On annonce que le prince de Salin va faire un tour en Europe. Une lettre particulière porte que M. Shannon était arrivé de la Vera Cruz peu de jours avant le départ de l'Eurydice. On ajoute qu'il a été validé à son retour, comme il l'avait été en allant. C'est bien peu respecter le premier diplomate du siècle.

On dit que les Anglais établis au Mexique font tout ce qu'ils peuvent pour empêcher l'annexion.

Le navire anglais Mercury, venant de Cork avec 275 passagers, s'est échoué sur la côte du New-Jersey, à South-Woodlands.

Brisil.—Le New York Herald publie une correspondance qui contient des détails intéressants, sans sur la saisie du Porpoise, ainsi qu'à la difficulté qui existe entre les Etats-Unis et le Brisil.

RIO JANEIRO, 31 mars 1845.
"Il y a eu ici beaucoup d'agitation la semaine dernière, et il n'y en aura probablement pas moins la semaine prochaine. Le prince Pedro Fernando Louis Philippe a été baptisé le 25, avec une grande pompe. On a érigé des édifices temporaires et il y a eu chaque soir feu d'artifice et illuminations. Le 25, la foule était immense; jamais on n'avait rien vu de pareil. Toutes les troupes étaient sous les armes. L'empereur a présenté lui même le jeune prince au peuple, qui a répondu par des hourras frénétiques. Après le baptême, l'artillerie de terre et de mer (car tous les bâtiments nationaux et étrangers ont été pris part) a tiré de nombreuses salves. Le soir l'empereur et l'impératrice ont visité le théâtre, et ils ont depuis visité chaque soir les mascarades montées de toutes parts à cette occasion.

Hier, le capitaine Libby du Porpoise, et le capitaine Douglass du Kenicky, ont été libérés ainsi que leurs officiers par les Brisiliens. Ils ont entré leur protest contre les autorités des Etats-Unis et pensent être libéralement indemnisés pour leur emprisonnement de trois mois—Le capitaine Libby dit qu'il ira avec son bâtiment dans les Etats du Sud—mais le commodore Turner dit qu'il s'emparera de lui et de son bâtiment à l'intérieur de son port. Le Bain-bridge a été jusqu'à présent en croisière et il attend maintenant pour accompagner le Porpoise. Le consul Gordon est devenu fort impopulaire; il doit maintenant se tirer de là sans dépense de M. Wise. Dans le fait, ils sont tous passablement embarrasés, et l'on pense que Wise, Gordon et Turner, donneront de bonnes choses pour que le capitaine Libby s'en aille et ne dit jamais un mot de l'affaire. Les Brisiliens les ont d'ailleurs honorablement acquiescés.

Nous avons ri souvent de la manière avec laquelle le Porpoise fut pris. Le capitaine et l'équipage, quatre hommes et deux enfants, étaient les seules personnes à bord et déarmés, ne s'attendant à rien. Le consul américain s'en fit à bord, et il était à causer avec le capitaine Libby lorsque deux canots de la frégate Karitan accostèrent, ayant vingt-quatre hommes et deux officiers tous armés—De suite le lieutenant Woodhull sauta à bord, tira son épée, et cria aux armes!—tous les hommes le suivirent en brandissant leur coutelas et criant: rendez-vous! pendant que personne ne songeait à résister.

Lorsque la nouvelle de l'acquisition s'est répandue, le commodore est parti pour aller faire un voyage d'agrément dans les montagnes. Le gouvernement Brisilien a publié un décret portant qu'attendu que les traités avec l'Angleterre n'avaient pas été renouvelés, il ne voulait plus permettre que ses bâtiments fussent visités par les anglais, ni se soumettre au droit de visite.

Rio Grande est libre. On s'attend à de nouveaux succès.

La frégate Brisillonne Constitution est en armement pour prochainement retourner à la voile se rendant en France et à Naples, afin de porter la nouvelle du baptême et quelques présents aux sœurs de l'empereur.

Les affaires sont inactives—La café est rare et en qualité inférieure—La farine est abondante—Fait 60 à 90 cents pour les Etats-Unis.

Un correspondant du National Intelligencer qui paraît avoir habité le Mexique, écrit que si l'on veut envoyer des troupes sur le Rio Grande, il faudra songer à la nourriture avec des provisions prises à la Nouvelle-Orléans, attendu que le pays ne saurait le faire—En preuve de cette assertion il dit qu'il y avait passé à Matamoras en mars, les deux régiments mexicains qui se trouvaient étaient obligés de faire venir leurs provisions de la Nouvelle-Orléans.

Je crois, continua-t-il, que nous apprécions trop légèrement la résistance du Mexique dans notre projet d'occupation du Texas. Le Mexique a une forte armée sur la frontière, l'officier qui la commande, Arista, est actif brave, et il peut avec sa cavalerie légère, ravager le pays sans qu'on puisse s'y opposer ni l'inquiéter dans sa retraite.

On a cherché à nous faire croire que les Mexicains sont lâches, et je crains qu'on n'ait un peu trop compté là-dessus. Arista avait en lui un mois dernière à Monterey deux mille trois cents hommes de cavalerie et un bataillon de nègres parfaitement organisés.

Les troupes Mexicaines sont plus propres pour combattre dans ces plaines arides et brûlantes que les troupes que nous pourrions leur opposer. La race Anglo-Saxonne ira bien tant qu'elle aura de l'eau et des provisions en abondance, mais non pas plus loin. Je crois que la campagne des Siméons du général Jackson le prouve surabondamment. Les Mexicains se précipiteront sur nous avec leurs chevaux légers et agiles et lorsque nous serons prêts à frapper ils seront hors de portée. Nous n'avons bien nourris mourrions de faim sur ces plaines arides ou il n'y a rien à manger que de l'herbesèche.

Je ne serais pas surpris de voir le Mexique jeter sur la rivière, entre Tamargo et Monclova, une armée de quinze mille hommes de cavalerie et d'artillerie, sachant que toutes les troupes qui avaient soutenu Santa Ana ont été envoyées vers le Nord par le nouveau gouvernement, tant que les nouvelles troupes (civiles) ont été stationnées à Jalapa, Orizaba, Guadaluara &c.

J'espère que notre gouvernement réfléchira sérieusement et à temps sur ce sujet; car il serait fâcheux d'éprouver des échecs au commencement de la part d'un gouvernement comparativement si faible, qui celui du Mexique. Arista est entreprenant et ambitieux, et il n'ignore point quelles sont les ressources réelles du pays, ayant habité Chicomaut et d'autres villes de l'Union pendant long-temps. Nous aurons la guerre si nous occupons le TEXAS et nous devons nous y préparer.

C. W. D.

Les journaux de Philadelphie donnent les détails d'un assassinat horrible, commis dans la nuit du 25.

Un jeune homme fort désolé, mauvais caractère, nommé Jabet Boyd, s'introduisit dans la maison d'un fermier riche, M. Patton, pendant que celui-ci et sa femme étaient à l'église. Il trouva à la maison une jeune servante et deux enfants de M. Patton, l'un en âge de six ans et l'autre de 14 ans. Boyd commença par égarer des pincettes, et avec cette arme, il hissa la tête de son jeune homme. Pendant ce temps, la servante se mit à crier et courut dans la maison, on trouva le malheureux jeune homme mort et à moitié brûlé, car l'assassin l'avait jeté au feu, et la maison était dévastée. L'assassin est arrêté.

Faits Divers.

Babe le Pirate.—Le Président des Etats-Unis a accordé un nouveau sursis à Babe, jusqu'au 1er juin 1845. Son but est, dit-on d'attendre le passage d'un acte du Congrès qui autoriserait le pouvoir exécutif à commuer la peine de mort en celle d'emprisonnement. Le Courier & Enquirer de New York trouve cette mesure mauvaise et impolitique.

Préparations belliqueuses.—Le Wheeling Times (Virginie) dit que cent soixante tonneaux pesant de boulets venaient de descendre la rivière avec une très grande quantité de poudre. On croit que ces boulets sont destinés à être envoyés sur quelque point du golfe.

Vol.—Il y a peu de jours qu'un vol fort audacieux a été commis à New York, College Place. On s'est introduit dans la Chambre à coucher de M. George L. Lorin, de Cedar street, et on lui a volé dans sa poche \$2000 en espèces, et \$5000 de billets à recevoir.

Mlle Abby Kelly, l'abolitioniste, vient de pousser jusqu'au bout l'application de ses principes: elle a épousé un gros nègre à New-York, docteur un prêtre de la même couleur. Bonne chance.

Pittsburg.—Nous sommes autorisés à dire que la souscription en faveur des incendiés de Pittsburg s'est élevée à \$7,179. La majeure partie de cette somme a été envoyée à Pittsburg, il y a déjà plusieurs semaines, et la balance hier.

Accident.—Hier, sur les trois heures de l'après-midi, la chaudière du tow-boat Phenix, capitaine Hannibal, a éclaté au moment où il allait prendre les bâtiments qui l'avaient à touer. Le mal n'a cependant pas été grand, une très petite partie de la chaudière ayant souffert. Mais deux hommes, effrayés, se sont jetés à l'eau, et l'un d'eux s'est noyé.

Le Phenix fera son voyage ce soir.

Il paraît que le flot de l'émigration se porte avec une grande rapidité dans l'Oregon. Des informations positives ne laissent aucun doute à cet égard.

On voit d'après cela qu'il importe que la question de propriété soit promptement décidée—car tout porte à croire qu'il y aura prochainement des collisions fâcheuses entre ces colons et la population qui aura introduit la compagnie de la Baie d'Hudson.

Un Abolitioniste modéré.—Un nommé Lewis vole deux nègres à un M. Nelson de Memphis, assurant ces nègres qu'ils les conduisent en Canada où ils seraient libres. Arrivé à St. Louis, il les vend pour la somme de neuf cents piastres, et déloge au plus vite.

La frégate anglaise Eurydice, est arrivée ce jour passé à la Balize. Le commandant Ellis est resté hier en ville à bord du bateau de touage Phenix.

Samedi, vers 8 heures du soir, le feu a éclaté dans la cale du bateau à vapeur Maid of Kentucky, qui était mouillé au wharf en face des batteries du Triangle, seconde municipalité. Les pompiers se sont rendus immédiatement sur les lieux, mais malgré leurs efforts, ils n'ont pu sauver le bateau. Le feu mit fin à deux heures, et c'est à 11 heures que les flammes se sont éteintes sur tout le corps du bâtiment. Le Maid of Kentucky venait d'être acheté par un M. White, qui en voulait faire un remorqueur pour les navires dans le port. On dit qu'il n'avait point fait assurer ce bateau, et qu'il a perdu tout ce qu'il possédait. La cale était pleine de bois-gras, et l'on ne sait comment il a pris feu.

Finances de l'Angleterre.—Les recettes pendant les quinze derniers mois sont fort satisfaisantes, et présentent une augmentation d'environ £1,600,000.

Le Quinze et le Salicène. Le quinze est sur le point d'être détrôné par le salicène—préparation faite avec de l'écorce de Saule. On doit en faire l'essai en grand dans l'armée des Etats-Unis.

La New Haven Courier par le d'un français d'origine, nommé Peter Aupé (Pierre Pomme sans doute ou Pommer) venu avec la Botte du comte d'Estaing, et demeuré dans le pays depuis lors, qui est âgé de 101 ans, et parfaitement bien portant à quelques rhumatismes près. C'est un bel âge!

On lit dans une lettre écrite d'Athènes, New-York: "Le Steamer est maintenant échoué sur la baie, les ponts hors de l'eau. On a exploré les cabines et l'on n'a trouvé aucun cadavre. On va tâcher de le conduire à New-York."

Mobile.—Le 16 courant, le Maire de Mobile a adressé au maire de Pittsburg un mandat de \$1652, 30 montant de la souscription ouverte en faveur des incendiés.

Les journaux de Boston racontent avec une juste indignation, qu'une jeune fille a été enlevée, dans la rue, à peu de distance de sa demeure, par quelques mauvais sujets, qui l'ont balloinée, mise dans une voiture et conduite dans un mauvais lieu, où on lui a pris le peu d'argent qu'elle avait sur elle, et renvoyée. Ce fait ne justifie pas trop la prétention de Boston au puritanisme.

On lit dans le Mobile Register: "Parmi les étrangers qui se trouvent maintenant à la Mobile, nous avons remarqué M. St. Martin, attaché à la délégation française du Texas."

Nous traduisons de la correspondance du Charleston Courier:

"Le cabinet a dernièrement délibéré sur la convenance de construire quatre steamships, en vertu de la dernière loi du Congrès, lesquels steamships, seraient employés à transporter les mailles et aux usages du commerce en temps de paix; et en temps de guerre ils appartiendraient à la marine militaire et seraient employés à transporter les émissaires aux Etats-Unis, qui seraient évalués au besoin." Et je crois que le cabinet n'est pas en faveur de la mesure, il ne restera donc maintenant qu'à se mettre à l'œuvre. Le colonel S. Coe, chargé de la transport de la maille de Mobile à la Nlle-Orléans, a été des propositions pour les steamers entre New York et les ports du Sud, comprenant la Havane et Galveston, et a réuni un capital suffisant à cet effet. La compagnie de navigation transatlantique à vapeur de New York, sous la direction de Junius Smith, aura sans doute le contrat entre New York et les ports de France et d'Angleterre. De sorte qu'ayant peu nous ne dépendrons plus des steamers anglais pour les nouvelles."

Perte du Navire Rienzi. Le navire Rienzi, capitaine Clark parti de New-York pour la Nouvelle-Orléans, a touché sur les récifs de Carriaford le 15 mai, à 4 heures du matin. Il flût à six nœuds lorsqu'il fut frappé. Une fois le voeu d'eau s'étant déclaré, le capitaine a appelé des batimens de sauvetage à son secours. Toute sa cargaison a été retirée et transportée à Key West, une partie ayant été endommagée par l'eau. Des estimateurs ont été nommés pour évaluer la cargaison, et le part du sauvetage sera payé sans que les marchandises soient vendues; celles avariées ont été en partie mise en vente. Le navire s'est ouvert le lendemain, et la carcasse a été vendue \$400, le 21.

Comstock et Rumsey, au No. 59 rue Poydras, ont en mains le célèbre éradicateur de chlorelure, composé par le célèbre chimiste français, le Dr. Fontaine, ainsi que la teinture orientale des Indes, préparée par l'auteur de la chimie de la géologie de Comstock. L'extrait fluide de Salsaparrille à moitié prix de ce qu'il se paie actuellement. Le remède du Dr. Spoons contre la migration avec le manuel pour s'en servir, sans qu'on ait besoin de recourir à l'aide d'un médecin. Notre manière d'agir est de satisfaire, par nos articles tous nos acheteurs; car nous avons exclu de notre assortiment tout remède qui ne serait pas de qualité supérieure.

A vendre aux Opelousas par le Dr. HAWKINS.

AVIS.

François Robis, de la Paroisse St. Landry, A FAIT la demande, par pétition, d'être nommé administrateur des biens en commun entre DOMINIQUE PREJEAN et les Enfants et Héritiers de sa femme Marie Savoie, décédée, de cette paroisse.

Toutes les personnes qui auraient des raisons légitimes pour s'opposer à la dite nomination, devront les présenter à un bureau, écrite, dans les dix jours qui suivent la date du présent avis.

A. GARRIGUES, Juge de Paroisse. Opelousas, 12 Juin 1845—37

No. 5343.
COUR DE DISTRICT.
PAROISSE ST. LANDRY.
FELICIA CHRETIEN, femme de CHARLES N. OLIVIER.

SON MARI.
DANS cette cause, la loi et l'évidence étant en faveur de la demanderesse, il est ordonné, adjugé et déclaré, que la dite demanderesse ait le bien de son mari défendeur, et qu'elle ait à l'avenir seule et séparément, l'administration de son bien, soit total ou partiel, libre de tout contrôle de la part de son dit mari.

Il est de plus ordonné, adjugé et déclaré, que la demanderesse recouvre en nature, de son dit mari, les propriétés suivantes, faisant partie de son douaire, savoir: Une maison nommée Miré, âgée maintenant de 50 ans, environ trente et un ans, et son enfant nommé Julie, âgé maintenant d'environ deux ans, au lieu de son dit douaire, une annuïté, une toilette et une table.

Qu'elle recouvre du dit défendeur, en espèces, la somme de neuf cent cinquante dollars, balance de son dit douaire, et pour sécurité du paiement des dites sommes, elle ait un privilège sur toutes les propriétés mobilières, et sur toutes les esclaves appartenant au dit défendeur, depuis et après ce vingt-cinq jour d'Octobre, dans l'année mil huit cent trente six, et qu'il lui soit permis de les mettre en force conformément à la loi.

Il est de plus ordonné, adjugé et déclaré, que la demanderesse recouvre, faisant partie de son douaire, savoir: Une maison nommée Miré, âgée maintenant de 50 ans, environ trente et un ans, et son enfant nommé Julie, âgé maintenant d'environ deux ans, au lieu de son dit douaire, une annuïté, une toilette et une table.

Qu'elle recouvre du dit défendeur, en espèces, la somme de neuf cent cinquante dollars, balance de son dit douaire, et pour sécurité du paiement des dites sommes, elle ait un privilège sur toutes les propriétés mobilières, et sur toutes les esclaves appartenant au dit défendeur, depuis et après ce vingt-cinq jour d'Octobre, dans l'année mil huit cent trente six, et qu'il lui soit permis de les mettre en force conformément à la loi.

Il est de plus ordonné, adjugé et déclaré, que la demanderesse recouvre, faisant partie de son douaire, savoir: Une maison nommée Miré, âgée maintenant de 50 ans, environ trente et un ans, et son enfant nommé Julie, âgé maintenant d'environ deux ans, au lieu de son dit douaire, une annuïté, une toilette et une table.

Qu'elle recouvre du dit défendeur, en espèces, la somme de neuf cent cinquante dollars, balance de son dit douaire, et pour sécurité du paiement des dites sommes, elle ait un privilège sur toutes les propriétés mobilières, et sur toutes les esclaves appartenant au dit défendeur, depuis et après ce vingt-cinq jour d'Octobre, dans l'année mil huit cent trente six, et qu'il lui soit permis de les mettre en force conformément à la loi.

Il est de plus ordonné, adjugé et déclaré, que la demanderesse recouvre, faisant partie de son douaire, savoir: Une maison nommée Miré, âgée maintenant de 50 ans, environ trente et un ans, et son enfant nommé Julie, âgé maintenant d'environ deux ans, au lieu de son dit douaire, une annuïté, une toilette et une table.

Qu'elle recouvre du dit défendeur, en espèces, la somme de neuf cent cinquante dollars, balance de son dit douaire, et pour sécurité du paiement des dites sommes, elle ait un privilège sur toutes les propriétés mobilières, et sur toutes les esclaves appartenant au dit défendeur, depuis et après ce vingt-cinq jour d'Octobre, dans l'année mil huit cent trente six, et qu'il lui soit permis de les mettre en force conformément à la loi.

Il est de plus ordonné, adjugé et déclaré, que la demanderesse recouvre, faisant partie de son douaire, savoir: Une maison nommée Miré, âgée maintenant de 50 ans, environ trente et un ans, et son enfant nommé Julie, âgé maintenant d'environ deux ans, au lieu de son dit douaire, une annuïté, une toilette et une table.

Qu'elle recouvre du dit défendeur, en espèces, la somme de neuf cent cinquante dollars, balance de son dit douaire, et pour sécurité du paiement des dites sommes, elle ait un privilège sur toutes les propriétés mobilières, et sur toutes les esclaves appartenant au dit défendeur, depuis et après ce vingt-cinq jour d'Octobre, dans l'année mil huit cent trente six, et qu'il lui soit permis de les mettre en force conformément à la loi.

Il est de plus ordonné, adjugé et déclaré, que la demanderesse recouvre, faisant partie de son douaire, savoir: Une maison nommée Miré, âgée maintenant de 50 ans, environ trente et un ans, et son enfant nommé Julie, âgé maintenant d'environ deux ans, au lieu de son dit douaire, une annuïté, une toilette et une table.

Qu'elle recouvre du dit défendeur, en espèces, la somme de neuf cent cinquante dollars, balance de son dit douaire, et pour sécurité du paiement des dites sommes, elle ait un privilège sur toutes les propriétés mobilières, et sur toutes les esclaves appartenant au dit défendeur, depuis et après ce vingt-cinq jour d'Octobre, dans l'année mil huit cent trente six, et qu'il lui soit permis de les mettre en force conformément à la loi.

Il est de plus ordonné, adjugé et déclaré, que la demanderesse recouvre, faisant partie de son douaire, savoir: Une maison nommée Miré, âgée maintenant de 50 ans, environ trente et un ans, et son enfant nommé Julie, âgé maintenant d'environ deux ans, au lieu de son dit douaire, une annuïté, une toilette et une table.

Qu'elle recouvre du dit défendeur, en espèces, la somme de neuf cent cinquante dollars, balance de son dit douaire, et pour sécurité du paiement des dites sommes, elle ait un privilège sur toutes les propriétés mobilières, et sur toutes les esclaves appartenant au dit défendeur, depuis et après ce vingt-cinq jour d'Octobre, dans l'année mil huit cent trente six, et qu'il lui soit permis de les mettre en force conformément à la loi.

Il est de plus ordonné, adjugé et déclaré, que la demanderesse recouvre, faisant partie de son douaire, savoir: Une maison nommée Miré, âgée maintenant de 50 ans, environ trente et un ans, et son enfant nommé Julie, âgé maintenant d'environ deux ans, au lieu de son dit douaire, une annuïté, une toilette et une table.

Qu'elle recouvre du dit défendeur, en espèces, la somme de neuf cent cinquante dollars, balance de son dit douaire, et pour sécurité du paiement des dites sommes, elle ait un privilège sur toutes les propriétés mobilières, et sur toutes les esclaves appartenant au dit défendeur, depuis et après ce vingt-cinq jour d'Octobre, dans l'année mil huit cent trente six, et qu'il lui soit permis de les mettre en force conformément à la loi.

Il est de plus ordonné, adjugé et déclaré, que la demanderesse recouvre, faisant partie de son douaire, savoir: Une maison nommée Miré, âgée maintenant de 50 ans, environ trente et un ans, et son enfant nommé Julie, âgé maintenant d'environ deux ans, au lieu de son dit douaire, une annuïté, une toilette et une table.

No. 4574.
COUR DE DISTRICT.
PAROISSE ST. LANDRY.
MARY ANN MILLER, femme de FRANCIS CILKER.

SON MARI.
DANS cette affaire, la Cour ayant entendu les témoignages produits par les parties et les plaignantes ayant prié une demande contre le défendeur, et la loi et les preuves étant en sa faveur, il est ordonné, adjugé et déclaré, qu'elle soit séparée de biens avec le défendeur; qu'il lui soit permis à l'avenir, d'administrer sa propriété libre de tout contrôle de son dit mari, la somme de trois cent \$, et dix dollars avec une hypothèque légale pour le paiement de la dite, sur toute propriété appartenant au dit défendeur, à dater de ce jugement, et est de plus ordonné qu'elle recouvre en nature, l'annuïté de détail, ou autant qu'il existe annuïté, et a d'avantage avec la somme de \$1000, et six dollars (70), qui ne soient point vendus, aussi les mêmes cuillères et fourchettes en argent, pourvu qu'elles ne soient pas plus de deux cuillères de table, deux et deux fourchettes. Il est en outre ordonné, que le défendeur paye les frais de ce procès, à être taxés.

Fait et signé en Cour ouverte ce jour d'hui 5me jour de Juin, A.D. 1845.

(Signé) GEO. R. KING, Juge 5me District.

Etat de la Louisiane.

Paroisse St. Landry.
Moi, J. POSEY, Député Clerc de la Cour du cinquième District judiciaire dans et pour l'Etat et Paroisse susdite, certifié par le présent, ce qui précède, comme étant une copie véritable et correcte du jugement dans la cause ci-dessus dénommée. Témoin ma main et le sceau de la dite Cour ce 4 Juin 1845.

J. POSEY, D. Clc.

AVIS.

TOUTES les personnes qui doivent à la succession de feu JEAN SEBASTIAN,